

## La France à 14 régions de François Hollande

Le Monde.fr avec AFP | 02.06.2011

Après des semaines de tergiversations, François Hollande a tranché. Dans une tribune envoyée dans la soirée de lundi 2 juin à plusieurs titres de presse régionaux, avec une certaine confusion, le président de la République a annoncé vouloir un passage de 22 à 14 régions métropolitaines, dans le cadre du projet de réforme territoriale du gouvernement.

Cette réforme sera présentée en conseil des ministres le 18 juin, avant d'être discutée en juillet au Parlement. Le premier ministre Manuel Valls a précisé mardi: « Ça ne peut pas être plus de 14 régions mais si on trouve des solutions dans le débat parlementaire pour moins, c'est ouvert. »



RÉFORME TERRITORIALE :

**LA NOUVELLE CARTE  
DES RÉGIONS**

Dans le détail, les régions Aquitaine, Nord - Pas-de-Calais, Corse, Ile-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur restent inchangées. De même, [malgré des informations contradictoires](#) du président du conseil régional, Jacques Auxiette, les Pays de la Loire ne devraient finalement pas fusionner avec leur voisin.

Les régions Poitou-Charentes, Centre et Limousin vont, en revanche, fusionner, tout comme les régions Basse et Haute-Normandie. Le projet de réforme prévoit également le rapprochement des régions Alsace et Lorraine, ainsi que la fusion de la Picardie et de la Champagne-Ardenne. Ceci à la [grande surprise](#) du président du conseil régional de Picardie, selon qui cette hypothèse n'avait jamais été évoquée.

Le président souhaite que les 14 nouvelles grandes régions aient « davantage de responsabilités ». En cas d'adoption de la réforme en l'état, elles seront la seule collectivité compétente pour soutenir les entreprises et porter les politiques de formation et d'emploi, intervenir sur les transports, « des trains régionaux aux bus en passant par les routes, les aéroports et les ports », ou encore gérer les lycées et les collèges.

Selon François Hollande, cette carte des nouvelles régions, qui seront « de taille européenne et capables de bâtir des stratégies territoriales », « prend en compte les volontés de coopération » déjà engagées et sera soumise au débat parlementaire en juin. Mais il souhaite « aller vite car il ne nous est pas permis de tergiverser sur un sujet aussi important pour l'avenir du pays ».

Dans sa tribune, François Hollande justifie ses décisions par le vieillissement de l'organisation territoriale française et l'accumulation de « strates ». L'organisation qu'il propose est destinée à « renforcer » les régions, après avoir observé qu'elles étaient « à l'étroit dans des espaces hérités de découpages administratifs remontant au milieu des années 1960 ».